

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# LE PREMIER GUIDE MALADIES CHRONIQUES ET EMPLOI DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

La Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) vient de concevoir un ouvrage qui, associé à des solutions pédagogiques, sensibilise aux maladies chroniques dans la fonction publique territoriale. Collaborant avec l'association [im]Patients, Chroniques & Associés (ICA), elle agit ainsi pour le maintien dans l'emploi au bénéfice des territoriaux.

Principale mutuelle de la fonction publique territoriale (FPT), la MNT a conçu un **projet** et des **outils** pour favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des agents territoriaux atteints de maladie chronique. La mutuelle répond ainsi à une véritable **demande** des collectivités locales. En effet, 39 % des territoriaux sont concernés, ce qui représente près du **double** de la moyenne nationale<sup>1</sup>.

En collaboration avec l'association [im]Patients, Chroniques & Associés (ICA) et des experts territoriaux, la MNT propose trois types d'action :

- des conférences de sensibilisation pour les **élus et les décideurs**,
- des formations et des fiches pratiques pour les **encadrants** de proximité,
- des actions de sensibilisation et un guide d'information pour les **agents** territoriaux.

Imaginé et conçu par la mutuelle, ces actions et ces outils permettent de disposer d'informations pratiques concernant les maladies chroniques et leurs **conséquences** sur la vie professionnelle, les **ressources** internes à la collectivité ou mobilisables à l'externe, les **droits** statutaires des territoriaux, les **dispositifs** d'aide et d'accompagnement.

Le **guide** de 128 pages, le premier sur ce thème spécifique à la fonction publique territoriale, aborde tous les problèmes pour les personnes concernées, du diagnostic à la fin de carrière en passant par le soutien, l'orientation, l'attitude au travail, la poursuite de la carrière.

Depuis 2010, la MNT s'investit dans le domaine de la **prévention**. Elle développe notamment un accompagnement en **santé au travail** destiné aux collectivités territoriales. Ainsi, elle propose des services, des outils et des solutions pédagogiques de plus en plus innovants sur diverses thématiques. Avant les maladies chroniques, elle s'est attaquée aux risques psychosociaux et aux addictions. La MNT s'appuie sur des **partenaires** nationaux reconnus pour leur expertise dans leur domaine de compétences.

<sup>1</sup> Sources : baromètre MNT-Ifoop 2013 de la protection sociale des agents territoriaux ; plan *améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques 2007-2011* du ministère de la Santé.

### LA MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE (MNT)

Présidée par Alain Gianazza et dirigée par Jérôme Saddier, la MNT est, avec 1,1 million de personnes protégées, la 1<sup>re</sup> mutuelle de la fonction publique territoriale en santé comme en prévoyance. Elle milite pour une protection sociale responsable, au plus près des besoins des personnels des collectivités territoriales.